

La Nouzaredé

Nom / name Prénom / first name
 Adresse / address
 Code postal / postcode Ville / city Pays / country
 Téléphone / phone Email @

PERSONNES PARTICIPANTES : "Les enfants en bas âge et les bébés entrent dans le calcul du nombre de personnes".

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Nom / name	Prénom / first name	Date de naissance / date of birth	Nom / name	Prénom / first name	Date de naissance / date of birth
1.			5.		
2.			6.		
3.			7.		
4.			8.		

Maximum 6 personnes (enfants et bébés compris) / Max 6 people including babies and children

☐ **STANDARD** Sans électricité ☐ Avec électricité ☐ **GRAND CONFORT** eau + électricité

PÉRIODE du / / 2024 (à partir de 12h00) au / / 2024 (avant 12h00)

Nombre de personnes en fonction du locatif choisi (enfants et bébés compris)
 Capacity according to accommodation type including babies and children

☐ **MOBIL-HOME 2/6 pers.**
 (2 chambres / bedrooms)

☐ **MOBIL-HOME 4/8 pers.**
 (3 chambres / bedrooms)

PÉRIODE

du / / 2024 (à partir de 15h00)

☐ **LODGE 2/6 pers.**
 (2 chambres / bedrooms)

☐ **LODGE 4/8 pers.**
 (3 chambres / bedrooms)

au / / 2024 (avant 10h00)

ACOMPTÉ DE RÉSERVATION : 30 % du séjour / Emplacements : solde à l'arrivée / **Locations :** solde 30 jours avant la date d'arrivée.

☒ Frais de dossier 15 €

Virement bancaire :

FR76 1390 6000 0948 2611 0605 017 AGRIFRPP 839

Date : / / Signature précédée de "Lu et approuvé"

12 Chemin d'Orival 07260 Joyeuse • Tél. 33(0)4 75 39 92 01 • campingnouzaredé@wanadoo.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES Contrat téléchargeable sur notre site.

FR * Réservations : la réservation de votre séjour ne devient effective qu'après réception de notre confirmation écrite. Celle-ci ne pourra être éditée qu'après réception de votre contrat de réservation signé, accompagné d'un acompte de 30 % de la somme totale de votre séjour.

Le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée au camping. Toute modification de dossier ou de réservation doit être notifiée par écrit.

En cas de non-présentation sans information de votre part, l'emplacement et/ou la location seront attribués à un autre client, dès le lendemain. Les frais de dossier et de l'assurance annulation sont non remboursables. Séjour de 7 nuits minimum en haute saison et 12 nuits minimum en basse saison pour les locations. Aucune installation complémentaire n'est acceptée à côté des hébergements, la capacité d'accueil maximale de chaque hébergement doit être respectée selon les personnes mentionnées au contrat. Toute location est nominative et ne peut être cédée, sans accord préalable de la direction.

Arrivées et départs : Les locations sont disponibles à partir de 15h et jusqu'à 20h. Les emplacements sont disponibles à partir de 12h. Pour les locations, les départs sont à 10h (ou plus tard). Il est impératif de nous informer de votre heure de départ la veille. Sachant que le départ ne commence pas avant 7h30 la semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi) et 7h pour le samedi et le dimanche. Les journées camping sont facturées de midi à midi. Passé cet horaire, une journée supplémentaire vous sera facturée. Pour une arrivée ou un départ anticipé, vous devrez avertir le bureau d'accueil.

Inventaire : Toute réclamation concernant l'inventaire, l'équipement ou le matériel doit être effectuée le jour de l'arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte et vous serez tenu responsable lors du départ des éventuels dégâts ou manquants.

Annulation du séjour : En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou vous devrez verser : les frais de dossier et d'assurance à titre d'indemnité de

rupture du contrat, un montant égal à votre acompte, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée. Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Assurance annulation : Cette assurance est facultative et payable en supplément du séjour au même moment que l'acompte.

Emplacement camping : 12 euros/semaine. **Location :** 16 euros/semaine.

Avant votre départ, ou pendant votre séjour, l'assurance annulation prend en charge les frais de rupture de contrat si l'un des événements suivants survient : maladie, accident ou décès affectant un membre de votre famille, complication de grossesse avant le 7^{ème} mois, licenciement économique. Les conditions complètes concernant l'étendue, les modalités et limites de ces garanties sont disponibles auprès de l'assureur sur simple demande : **SURT ASSURANCE** - Tél. 05 56 54 32 17 - email : annulation@surt-assurance.com

Le camping décline toute responsabilité en cas de litige avec la compagnie d'assurance proposée.

Règlement intérieur : Le camping dispose d'un règlement intérieur affiché à l'accueil. En tant que client du camping, celui-ci vous est opposable. Aucune installation (tente, véhicule ou personne supplémentaire) n'est acceptée sur l'emplacement loué sans accord du bureau d'accueil. Dans la piscine, le port du slip de bain est obligatoire. L'accès piscine est strictement interdit aux visiteurs, par ailleurs les visiteurs doivent obligatoirement se présenter à la réception avant de pénétrer sur le camping. Si le nombre de locataires/campeurs dépasse 6 personnes ou le nombre indiqué sur le contrat de réservation, et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les personnes supplémentaires ou de rompre le contrat. Seuls les animaux indiqués au présent contrat seront acceptés. Les animaux doivent absolument avoir leur carnet de vaccination jour et leur voyage.

Caution : Une caution de 240€ par location sera exigée à l'arrivée avant la remise des clés. Cette caution sera remboursée le jour du départ ou renvoyée si le départ s'effectue en dehors des horaires prévus à cet effet et, s'il y a lieu, déduction faite des déclarations et d'un forfait de 90€ pour frais de nettoyage en cas d'habitat malpropre. Le camping se décharge de toute responsabilité, de dégât, de vol ou de quoi que ce soit sur vos objets personnels. Nous ne pouvons être tenus pour responsables des cas de force majeure, catastrophe climatique qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher votre séjour. L'acceptation de la location est subordonnée au respect du règlement intérieur, tout non-respect de celui-ci impliquera une expulsion immédiate. Les litiges éventuels seront de la compétence exclusive du Tribunal de JOYEUSE.

Droit d'opposition ou de rétractation téléphonique : Vous disposez d'un droit d'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique (art L.223-2). Pour l'exercer, rendez-vous sur le site : www.Hotel.gov.fr.

Abandon de droit de rétractation : Conformément à l'article L.121-19 du Code de la Consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation.

Médiation : Dans le cadre d'un litige, vous avez la possibilité de nous contacter de la manière suivante : envoi d'un courrier par lettre recommandée avec accusé de réception au camping. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de Médiation MEDILYS, après un délai de un mois suite à l'envoi de ces courriers/emails. Vous devez déposer un dossier en ligne sur le site internet suivant : www.medilys.fr ou par courrier : **MEDILYS** - 73, boulevard de Elchy - 75009 PARIS.

NOTE ERRATUM BROCHURE 2024

Assurance Annulation

Cette assurance est facultative et payable en supplément du séjour en même temps que l'acompte. Montant de l'assurance 5% de la valeur assurée : option obligatoire incluse pour chaque adhésion option facultative à valider pour chaque adhésion si souhaitée.

Cette assurance est proposée en complément d'une réservation pour une séjour en hôtellerie de plein air et a pour but de protéger le réservataire avant le début du séjour : s'il est obligé d'annuler son séjour ou en cas d'arrivée tardive, pendant le séjour : en cas de d'interruption, de panne de véhicule, assistance et frais de soins vétérinaires et après le séjour en cas d'oubli d'objet personnel sur le lieu du séjour.

Plaquette disponible sur le site internet.

Gritchen Affinity

SAS au capital social de 10.260 euros, immatriculée au RCS de BOURGES sous le n° 529 150 542, dont le siège social est au 27 rue Charles Durand 18000 Bourges.

Téléphone. 02.48.65.93.95.

www.campez-couvert.com